

**COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES
ET LE TERRITOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT**

**COMPTE RENDU
RENCONTRE DES COMMISSAIRES**

Lundi 27 janvier 2014 à compter de 9 h 00
Salle St-Laurent, Hôtel Rimouski

PRÉSENCES

- Francis **Albert**, Collège électoral regroupant les sociétés d'exploitation des ressources, les groupements forestiers et les coopératives de travailleurs
- Charles **Banville**, Ministère des Ressources naturelles
- Jérémie **Caron**, Première nation Malécite de Viger
- Max **D'Amours**, intérêts globaux de développement régional
- Dany **D'Astous**, Collège électoral regroupant les industriels forestiers
- Marc-André **Dionne**, président de la CRRNT
- Éric **Gosselin**, Collège électoral regroupant les gestionnaires fauniques et les représentants des chasseurs, pêcheurs et piégeurs)
- Patrick **Morin**, Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
- Sylvie **Laliberté**, Collège électoral des producteurs acéricoles
- Roger **Robitaille**, Collège électoral regroupant les Réseaux et pôles d'expertise en valorisation des bois de la région
- Luc **Sirois**, Chaire de recherche sur la forêt habitée de l'UQAR (PM seulement)

ET

- Geneviève **Constancis**, CRÉ du Bas-Saint-Laurent
- Jean-François **Gagnon**, Coordonnateur de la CRRNT

ABSENCE

- Yves **Bell**, Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent
- Mireille **Chalifour**, Collège électoral regroupant les organismes de bassin versant
- Bertin **Denis**, Table des préfets du Bas-Saint-Laurent
- Pierre **Laplante**, Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La réunion débute à 09h15. Le président souhaite la bienvenue à Charles Banville, directeur des affaires régionales, qui représentera le MRN à la Commission. Celui-ci explique en quelques mots comment il entend collaborer aux travaux et il recadre sa participation comme personne-ressource dans la perspective de la régionalisation.

L'ordre du jour est adopté.

2. ADOPTION ET SUIVI DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 28 NOVEMBRE 2013

Le compte rendu du 28 novembre est adopté sans modification.

Éléments de suivi :

- Faire le point sur les suites que le MRN entend donner au *Portrait des plantations résineuses à faible densité 1350 plants/ha* : Voir point 4

3. POINT D'INFORMATION STATUTAIRE DU MRN

Charles Banville informe les commissaires sur les différents points d'actualité touchant le MRN :

- Une nouvelle professionnelle (Manon Perreault) a été embauchée pour coordonner les activités de la DGR autour des tables de GIRT. Elle mettra également en place une table de liaison avec le MDDEFP afin que ce ministère puisse accompagner adéquatement les organisations qui relèvent de lui. Cette table de liaison devrait favoriser la collaboration entre les ministères et ainsi permettre la GIR qui reste toujours un objectif prioritaire.
- La politique sur les forêts de proximité est attendue pour l'automne 2015, les CvAF et les CtAF seront transformés automatiquement en forêt de proximité et il y aura un appel pour quatre projets pilotes dans la province dès cet hiver.
- Le cadre de gestion du PDRF est actuellement en discussion entre les CRÉ et le MRN pour baliser ce programme en 2014-2015. Le rôle de concertation des CRÉ devrait y être clairement réaffirmé.
- Concernant le mandat à un consultant pour effectuer un diagnostic de la forêt privée, le rapport préliminaire est remis à plus tard car le mandat a été élargi pour y intégrer les acteurs du milieu municipal.

- Concernant le dossier des aires protégées en forêt publique, le MRN a remis son avis au MDDEFP. Les ministères concernés poursuivront les discussions dans les prochains mois pour établir la position gouvernementale. Toutefois, la question du pétrole et gaz étant litigieuse, un comité de travail (hautes autorités MRN-MDDEFP) a été mis sur pied pour débloquer l'impasse.

4. PORTRAIT DES PLANTATIONS RÉSINEUSES À FAIBLE DENSITÉ (1350 PLANTS/HA)

Éric Gosselin présente sommairement le portrait des plantations résineuses à faible densité. Il explique l'historique des plantations et la méthodologie utilisée. Les résultats démontrent que la forêt mixte présente est de bonne qualité, que les rendements en bois (toute essence confondue) sont intéressants et que les habitats fauniques pour les cervidés sont améliorés.

La table régionale faune (TRF) s'est montrée particulièrement satisfaite des résultats et souhaite que cette approche soit plus utilisée sur les sites de peuplements mixtes. Une rencontre avec le MRN a permis d'échanger sur le sujet mais a laissé la TRF quelque peu sur sa faim.

Il est convenu que le rapport sera partagé avec le comité sylvicole régional et qu'Éric Gosselin pourra y être invité pour partager ses recherches afin de nourrir la réflexion.

5. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

JF Gagnon présente le budget 2013-2014 de la CRRNT. Cette présentation se veut informative car le budget est adopté au C.A. de la CRÉ.

6. ÊTRE PRÉSENT POUR L'AVENIR – PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2013-2018

Luc Lavoie de la CRÉ est invité à venir présenter le plan de développement de la région adopté récemment par le C.A. de la CRÉ. Cette démarche propose une vision globale et de développement durable à laquelle l'ensemble des acteurs régionaux sont invités à collaborer. Le document complet, l'affiche et le dépliant sont disponibles sur le site de la CRÉ au <http://www.crebsl.org/avenir>. De plus, les commissaires et leur collègue électoral respectif sont invités à inscrire sur le site leurs actions qui vont dans le sens des différents défis du plan.

7. PLAN D'ACTION 2013-2014 : CHANTIER 1 DU PRDIRT

Denis Pineault de la CRÉ présente le bilan de la mise en œuvre du chantier 1 et les pistes d'action pour la prochaine année. Les commissaires questionnent et commentent les propos de Denis Pineault, ce qui alimentera la rédaction du plan d'action 2013-2014 de la CRRNT.

8. PLAN D'ACTION 2013-2014 : CHANTIER 2 À 5 ET AUTRES OBJECTIFS DU PRDIRT

Luc Lavoie et Laurent Gagné de la CRÉ présentent l'état d'avancement des travaux des chantiers 2 et 3 du PRDIRT, proposent des avenues pour la prochaine année et échangent avec les commissaires. Ces échanges alimenteront la rédaction du plan d'action.

Geneviève Constancis et Gérald Baril du Groupe Lebel proposent de mettre sur pied un comité de travail sur la stratégie de production de bois afin d'alimenter les travaux de M. Beauregard qui découlent du Rendez-vous de la forêt et de définir une stratégie régionale qui ferait consensus. Le mandat et la composition du comité sont présentés à l'annexe 1. Compte tenu de l'échéancier serré pour influencer les orientations nationales, les commissaires sont d'accord pour que ce comité débute ses travaux dans les plus brefs délais.

Sylvie Laliberté réitère que les enjeux liés à la sylviculture dans les érablières à potentiel acéricole ne sont pas suffisamment pris en considération. Toutefois, ses appréhensions sont vastes. Il est convenu que **JF Gagnon et un représentant du MRN la rencontreront pour déterminer si des enjeux propres à l'acériculture nécessitent une attention particulière de la CRRNT pour mieux les intégrer.**

Les chantiers 4 et 5 ainsi que les autres objectifs du PRDIRT n'ont pu être discutés par manque de temps. Il est convenu de terminer l'exercice lors de la prochaine rencontre la Commission.

9. VARIA

a. Certification FSC

Danny D'Astous informe les commissaires que l'audit s'est bien déroulé et que le certificat nouvellement retrouvé devrait être maintenu. Le rapport sera bientôt déposé à la CGCBSL qui veillera à lever les non-conformités le cas échéant.

b. Projet Oléoduc Énergie Est

JF Gagnon informe les commissaires de l'état d'avancement de ce projet qui suscite la controverse dans la région et au niveau national. Le projet officiel n'est toujours pas déposé mais les détails sont de plus en plus connus. En plus de traverser la région avec un oléoduc, le promoteur chercherait à acheter le port de Gros-Cacouna afin d'y charger des cargos de brut pour l'exportation. Les changements aux lois fédérales touchent également Pêche et océans Canada qui voit ses responsabilités dans ce dossier déléguées à l'Office nationale de l'Énergie. Le traitement du provincial d'un autre dossier d'oléoduc laisse planer le doute sur la volonté gouvernementale de tenir une évaluation environnementale et une consultation publique sur le sujet. À suivre.

c. Programme de création d'emplois

Francis Albert s'informe si ce programme très important pour les travailleurs sylvicoles de la région est maintenu. Geneviève Constancis affirme que les discussions de corridors au Rendez-vous de la forêt annonçaient la reconduction du programme. Elle ira s'informer aux sources pour obtenir une confirmation.

Prochaine réunion à la fin du mois de février
Fin de la réunion à 16:20.

Éléments nécessitant un suivi :

- JF Gagnon et un représentant du MRN rencontreront Sylvie Laliberté pour faire le point sur les inquiétudes soulevées par la sylviculture des érablières et de clarifier le rôle des TGIRT et de la CRRNT pour mieux intégrer ces inquiétudes.

Jean-François Gagnon
Coordonnateur de la CRRNT

Annexe 1

MISE EN CONTEXTE

Depuis l'adoption du PRDIRT en 2010, plusieurs efforts ont été mis de l'avant pour faire avancer le Chantier sur l'intensification de la production ligneuse. Ces efforts visaient principalement à définir et à localiser les aires d'intensification de la production ligneuse (AIPL) introduites par la *Stratégie d'aménagement durable des forêts*. Le comité cibles du PRDIRT a proposé des cibles et des moyens pour alimenter la prise de position des tables de GIRT sur les AIPL. Malgré une certaine méfiance initiale face à ce concept, les participants ont identifié les secteurs les plus propices à la sylviculture intensive.

À l'automne dernier, le Groupe Lebel et la CRÉ du Bas-Saint-Laurent ont eu des différends sur certains dossiers, dont celui des aires protégées. Avec le recul, les deux parties ont décidé de se rencontrer pour échanger sur le sujet et tenter de trouver une solution aux demandes grandissantes des groupes environnementaux et/ou autres intervenants pour une utilisation du territoire autre que la production de matière ligneuse. Finalement, la CRÉ et le Groupe Lebel ont convergé vers l'idée de travailler sur l'élaboration d'une stratégie régionale de production de bois. Sur ce, une décision fut prise de mettre sur pied un comité pour y travailler. M. Gérald Baril et Mme Geneviève Constances se sont rencontrés à quelques reprises afin d'élaborer les assises de la démarche.

D'autre part, lors du Rendez-vous national de la forêt québécoise tenu en novembre 2013, le gouvernement du Québec s'est engagé à mettre en œuvre un Chantier sur la production de bois qui sera présidé par M. Robert Beauregard, doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval. Les objectifs de ce Chantier sont d'établir, à l'échelle nationale, des orientations qui guideront l'élaboration de la stratégie de production de bois et d'identifier les stratégies de production propres à chaque région.

Les partenaires du milieu forestier de la région seront sollicités à différentes étapes de cet exercice.

MANDAT DU CHANTIER SUR LA PRODUCTION DE BOIS PRÉSIDÉ PAR M. ROBERT BEAUREGARD

« Le mandat du Chantier sur la production de bois consiste à élaborer une stratégie de production de bois en forêt publique et privée, dans le but d'orienter les

investissements de l'État vers les meilleures options sylvicoles et, ainsi, créer et redonner de la valeur aux forêts du Québec.

Dans un premier temps, le Chantier devra définir le processus de consultation national et régional à mettre en place pour assurer une cohérence des travaux. Il devra par la suite établir des orientations nationales qui guideront l'élaboration de la stratégie de production de bois du Québec. Sur la base de ces orientations, se déploieront dans chaque région les travaux des tables chargées d'élaborer des stratégies de production régionales. L'élaboration finale de la stratégie de production de bois du Québec se fera en considérant les travaux dans chacune des régions.

Les principes suivants devront être considérés dans les travaux entourant l'élaboration de la stratégie de production de bois :

- axer les régimes et interventions sylvicoles sur la rentabilité économique;
- déterminer l'ensemble des actions qui contribuent à l'augmentation de la valeur de la production ligneuse;
- définir le cadre conceptuel qui permette de maximiser la valeur de la production de bois, incluant les enjeux relatifs aux volumes, à la qualité, à la localisation, à la distance de transport vers les usines, aux capacités régionales de transformation, etc.;
- viser le plein boisement;
- rebâtir un capital forestier dans les forêts dégradées;
- consacrer certaines portions du territoire à l'intensification de la production ligneuse;
- optimiser la récupération des bois affectés par les perturbations naturelles;
- cultiver du bois de haute valeur en forêt naturelle. »

Extrait du site Internet du Chantier sur la production de bois :

<http://rendezvousdelaforet.gouv.qc.ca/chantiers/production-bois.asp>

MANDAT DU COMITÉ TECHNIQUE

Considérant ces éléments de contexte, il est proposé de débiter sans attendre une démarche régionale d'élaboration d'une stratégie pour la production de bois dans le but de proposer des éléments d'orientation pour une stratégie nationale de production de bois. Évidemment, cette stratégie doit être compatible avec la *Stratégie d'aménagement*

durable des forêts, favoriser le maintien de la certification forestière et respecter les consensus établis aux tables de GIRT.

Toujours en respect de ce qui précède, la stratégie devra permettre de fixer et d'atteindre des objectifs de production de bois ambitieux afin de rendre disponibles à court, moyen et long terme des volumes de bois supplémentaires pour la transformation.

RÉSULTATS ATTENDUS

Le comité devra :

- réaliser une stratégie régionale de production de bois comprenant, notamment, les orientations régionales, des éléments de stratégie à l'échelle territoriale et des éléments de stratégie à l'échelle des peuplements;
- élaborer une proposition d'orientations nationales issue de la stratégie régionale.

PRINCIPALES ÉTAPES

- Élaboration du mandat et validation par la CRRNT.
- Mise en place du comité et réalisation des travaux.
- Production d'un document préliminaire.
- Consultations ciblées des partenaires :
 - de l'industrie de la transformation des bois;
 - de la forêt privée;
 - des OBV et du CRE;
 - des intervenants du milieu faunique;
 - de la CRRNT.
- Révision du document et présentation d'un document final à la CRRNT.
- Production d'un avis à l'intention du conseil d'administration de la CRÉ.
- Prise de position des administrateurs de la CRÉ.
- Dépôt du document à M. Robert Beauregard.

COMPOSITION

- Co-coordonnateurs :
Gérald Baril (Groupe Lebel)
Geneviève Constancis (CRÉ du Bas-Saint-Laurent)
- Membres du comité :
Luc Lavoie (CRÉ du Bas-Saint-Laurent)
Clarence Dubé (Norampac - Cabano)
Pierre Dumont (Groupement forestier de Témiscouata)
Alain Lapierre (Groupe Lebel)
Dany D'Astous (Lulumco)
Jean-François Desbiens (Bois d'œuvre Cedrico)
Marc-André Lechasseur (Agence régionale de mise en valeur des forêts privées)
Harold Truchon (SER des Monts)
Luc Gagnon (MRN)
Mike Roy (MRN)
Robert Schneider (UQAR)

ÉCHÉANCE

Fin mars 2014.